

Vendôme-Areines



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires pour réaliser des procédures expérimentales sur les animaux dans le respect du bien-être animal. A l'issue de cette formation les apprenants vont maîtriser les réglementations éthiques et légales encadrant l'utilisation des animaux en expérimentation, ils vont apprendre les techniques adaptées de manipulation et de soins pour limiter le stress et la souffrance des animaux, comprendre les principes de la réduction, du remplacement et du raffinement (3R) pour une approche responsable des expérimentations et développer une démarche professionnelle et éthique en conformité avec les exigences scientifiques et légales.
Cette formation est essentielle pour garantir des pratiques expérimentales respectueuses et conformes aux normes en vigueur.

PUBLIC CIBLÉ & PRÉREQUIS

- Tout salarié du secteur public ou privé devant intervenir sur des animaux dans le cadre de l'expérimentation tel que techniciens animaliers, technicien supérieur d'analyses, chercheurs, étudiants...
- Demandeurs d'emploi intéressés par le métier de technicien animalier de laboratoire
- Maîtrise de la langue française (lue, écrite, parlée)

DÉLAI D'ACCÈS

- Plusieurs sessions par an

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

- Remplir un dossier d'inscription
- Fournir les documents administratifs demandés
- Régler les frais de formation ou justifier de la prise en charge

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les référents handicap sont à votre écoute pour adapter au mieux votre parcours de formation



CONTACT ET INSCRIPTION :

Mme PROUST Lucie : 02.54.77.69.37 – cfppa.vendome@educagri.fr

VENDÔME
8-12 rue de la vallée du Loir
BP106 – 41106 VENDÔME CEDEX
cfppa.vendome@educagri.fr
Tel : 02.54.77.69.37

BLOIS
5-7 rue des Grands champs
41000 BLOIS
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

MONTOIRE
6 rue de l'Agriculture
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

CONTENUS DE LA FORMATION

- Réglementation – Législation – Animalerie – Connaissances sur l'animal – Bien être animal – Travaux pratiques

MODULES DE LA FORMATION

Se situer en tant que professionnel de l'expérimentation animale

Acquérir la qualification obligatoire de personne appliquant des procédures expérimentales sur les animaux

Sensibiliser à la protection et au respect des animaux de laboratoire en tenant compte des aspects éthiques et réglementaires de l'expérimentation animale

DURÉE & TARIFS

Durée de la formation	Tarif
46 heures	1380€

FINANCEMENT

- France Travail
- Entreprise
- Individuel

COUTS

- Restauration possible sur le site (selon tarifs en vigueur et capacité)

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- Aucun

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

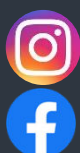
- Évaluation de fin de formation (théorie)

MODALITÉS DE VALIDATION

- Présence obligatoire de 46 heures
- Note minimale : 70% de bonnes réponses

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- Aucune



Retrouvez les indicateurs de résultats (réussite, satisfaction, rupture et insertion) sur notre site internet

